

Code d'article 54B004**Description** BOÎTES HAMBURGER**Catalogue****Date de modification** 16/11/2022 14:44:08**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions 14,4x13,6x9,2 CM (L+)
Matériel CARTON ONDULÉ NAN
Couleur NATUREL
Grammage 220 G/M2
Poids net d'une unité (g) 20,50
Ligne de produits 'THEPACK'

Codes

Intrastat 48192000
ITF14 18420499234172
EAN13 8420499234175

Signage Triman et Info-Tri

**Colisage**

Paquet Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 28,00 x 15,50 x 28,00
Poids paquet (kg) 1,07
Volume paquet (m³) 0,0121520

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 500
Paquets /carton 10
Dimensions carton (cm) 75,50 x 54,00 x 29,50
Poids carton (kg) 10,70
Volume carton (m³) 0,1202715

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 4
Cartons / palette 10
Conditionnement (U base x couches) 4 x 2
Poids (kg) 131,50
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Micro-ondes -18°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry



Conditions d'utilisation

Apte pour le micro-ondes (9 Minutes 1000W ou 7,30 Minutes 1200W)

Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC Mix Credit. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of
responsible forestry



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

